

Département de l'Ain  
Arrondissement de Belley  
Canton d'Ambérieu-en-Bugey

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté, Egalité, Fraternité  
Ville d'AMBERIEU-EN-BUGEY

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2023 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33  
Quorum : 17

**PRÉSENTS :** Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Madame GRIMAL, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN (à partir de la délibération n° 4), Madame ARMAND, Monsieur DI PERNA, Monsieur RIGAUD, Madame ARBORE, Madame COULET, Monsieur KARTAL (à partir de la délibération n° 11) Monsieur RICHER (à partir de la délibération n° 4), Madame BRISSEZ, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY (à partir de la délibération n° 3), Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Monsieur MARINO-MORABITO, Monsieur TOCHE ONTENIENTE, Madame MEYZONNY

**EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :** Madame SEYTIER (à Madame SONNERY), Monsieur BLANC (à Madame GRIMAL), Monsieur GRANJU (à Monsieur GUEUR).

**ABSENTS :**

Monsieur BOURDIN jusqu'à la délibération n° 3 incluse  
Monsieur KARTAL jusqu'à la délibération n° 10 incluse  
Monsieur RICHER jusqu'à la délibération n° 3 incluse  
Madame ARENA  
Monsieur RIBIERE  
Madame PONCET  
Monsieur GUERRY jusqu'à la délibération n° 2 incluse

---

Jean-Marc RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

---

**2023.04.01 MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

(Rapporteur : Daniel FABRE)

Nomenclature : 5.2 : Fonctionnement des Assemblées

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-22 ;

Vu la délibération n° 2023.03.01 en date du 23 juin 2023 modifiant la constitution des commissions municipales ;

Accusé de réception en préfecture  
001-210100046-20230922-DEL\_2023\_04\_01-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2023  
Date de réception préfecture : 28/09/2023

Suite à la démission de Madame Marie CALENDRE et à l'intégration au sein du Conseil Municipal de Monsieur Frédéric LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, il est proposé d'acter sa participation aux Commissions Municipales suivantes :

- ✓ Intergénérationnel, Jumelage et Conseil Municipal des Jeunes
- ✓ Sports, Loisirs, Évènementiels et Espace 1500
- ✓ Jeunesse

La Commission Municipale **Ressources Humaines, Administration Générale, Sécurité, Tranquillité publique et Nouvelles technologies**, lors de sa séance en date du **19 septembre 2023** a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

**1. DE MODIFIER** la composition des commissions municipales comme suit :

Monsieur Frédéric LAFAYOLLE DE LA BRUYERE est désormais membre des Commissions suivantes :

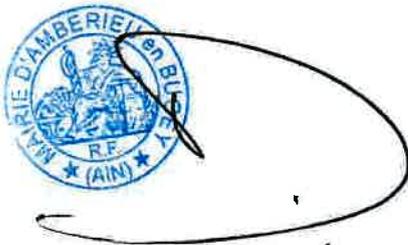
- ✓ Intergénérationnel, Jumelage et Conseil Municipal des Jeunes
- ✓ Sports, Loisirs, Évènementiels et Espace 1500
- ✓ Jeunesse

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le **29 SEP. 2023**

Daniel FABRE  
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Jean-Marc RIGAUD  
Secrétaire de séance

A large, dark, handwritten signature in black ink.



Accusé de réception en préfecture  
001-210100046-20230922-DEL\_2023\_04\_01-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2023  
Date de réception préfecture : 28/09/2023